

# Charte laboratoire broyage

## ISterre

### Plateforme GTC

---

## Informations Générales

**Le laboratoire de broyage dépend de la plateforme GeoThermoChronologie et est sous la responsabilité de Francis Cœur.** Il assure les prestations, la formation et la maintenance des équipements.

Coordonnées

*Responsable du laboratoire de broyage*

Francis Cœur 0476635903 Email : [francis.coeur@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:francis.coeur@univ-grenoble-alpes.fr)

*Responsable technique du GTC*

Julien Carcaillet 0476635930 Email : [julien.carcaillet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:julien.carcaillet@univ-grenoble-alpes.fr)

*Responsable scientifique du GTC*

Matthias Bernet 0476514075 Email : [matthias.bernet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:matthias.bernet@univ-grenoble-alpes.fr)

## Avant votre arrivée

Avant de travailler et/ou de bénéficier des compétences techniques du laboratoire de broyage, vous devez :

- Lire et **comprendre cette présente charte**,
- Avoir **planifié un mois en amont** vos besoins avec le responsable (Francis Cœur). Les modalités et le planning opérationnel seront définis ensemble,
- Avoir **réalisé le volet administratif** d'ISterre (enregistrement, assurance, etc.) si vous êtes un visiteur, affilié à ISterre ou rattaché à un laboratoire partenaire,
- Avoir une **convention de stage** pour les étudiants ou un contrat en cours pour les contractuels,
- Prendre connaissance du règlement intérieur d'ISterre, des **numéros de secours et des coordonnées des Assistants de Prévention**,

Samu 15

Pompier 18

General 112

J. Carcaillet [julien.carcaillet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:julien.carcaillet@univ-grenoble-alpes.fr) 0476635930

N. Findling [nathaniel.findling@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:nathaniel.findling@univ-grenoble-alpes.fr) 0476514078

## Horaires d'ouverture et mise à disposition

Ce laboratoire est composé de 3 locaux :

- Le bureau d'accueil de Francis Cœur (Rdc). Ponctuellement, un poste de travail peut être mis à disposition pour les visiteurs lorsqu'ils manipulent dans les locaux techniques.
- Salle humide (1<sup>er</sup>). Ce local est équipé d'équipements nécessitant l'utilisation d'eau : Table de séparation minéralogique, scie, rectifieuse et carotteuse.
- Salle sèche (1<sup>er</sup>). Ce local est équipé d'équipements ne nécessitant pas d'eau : Concasseur à mâchoires, broyeur planétaire, broyeur à disque, étuve, tamiseuse.

**Le laboratoire de broyage est ouvert au public de 07:30 à 12:00 puis de 13:00 à 16:00 du lundi au vendredi 12:00 (Fermé le vendredi après-midi).** L'accès aux locaux est strictement interdit hors des horaires d'ouverture.

**La présence de Francis Cœur dans les locaux est obligatoire** pour toutes utilisations des équipements. **L'utilisation de certains équipements peut se faire exceptionnellement sans sa présence physique, mais après son accord, une formation à l'utilisation de l'équipement et la présence stricte de 2 personnes pour les équipements à risques.** Voir « Fonctionnement des appareils et consignes particulières ».

Les horaires de travail et les remarques générales (problèmes techniques, casse, observations) seront consignés dans un cahier. **Les équipements sont mis à disposition propres, ils seront rendus propres.** Toutes détériorations résultant d'une mauvaise utilisation en libre-service des équipements seront à la charge de la personne responsable de la casse.

## Organisation du laboratoire

Le planning de travail est sous la responsabilité de F. Cœur en concertation avec les demandeurs. **Lui et lui seul organise le planning pour satisfaire les demandes et répondre aux priorités.** Ponctuellement, un changement peut avoir lieu, à son initiative, pour assurer les urgences (fin de stages, de thèses ou de master). En cas de litige, l'arbitrage sera fait par les responsables scientifiques et techniques du GTC (M. Bernet et J. Carcaillet).

## Fonctionnement des appareils et consignes particulières

- 1. Libre-service : seuls les équipements listés ci-dessous peuvent être utilisés en libre-service après formation et autorisation de F. Cœur.** Une fiche signée par les utilisateurs et Francis attestera de la formation spécifique préalable à l'utilisation des équipements et de l'autorisation temporaire de leur usage sans la présence de F. Cœur. **Le port des EPI (Equipements de protection individuel)**

**est obligatoire.** Ces équipements sont à disposition dans le local et restent à l'usage exclusif des travaux du laboratoire broyage.

- *Scie et carotteuse.* Ces équipements étant des machines-outils, **la présence de deux personnes (hors Francis Coeur) en permanence dans le local « humide » est obligatoire.** L'utilisation de l'eau en projection sur les pièces tournantes est systématique.

EPI : casque anti bruit, gants, lunettes.

- *Table de séparation minéralogique, rectifieuse, étuve et tamiseuse.*

Ces équipements peuvent être utilisés seuls uniquement si F. Coeur est présent dans le laboratoire broyage et après son accord.

- EPI : casque anti bruit, gants, lunettes.

**2. Interdiction de libre-service :** Certains équipements ne peuvent être utilisés en libre-service.

- *Concasseur et broyeur.* **Ces équipements sont des machines-outils et demandent une connaissance parfaite pour réduire les risques d'accidents.** La présence du demandeur peut être nécessaire pour assurer la sécurité des personnels. La préparation préalable des échantillons (**mise au gabarit des roches, lavage**) est à la charge du demandeur.

EPI : casque anti bruit, masque anti poussière FFP3 ou à cartouche, lunettes, DATI

## **Dispositifs d'alarme du travailleur isolé (DATI)**

Le DATI, ne peut être considéré comme suffisant pour assurer la protection et la sécurité des personnels. **C'est un élément d'alerte mais pas un élément de protection individuel.**

L'apport du DATI est indéniable pour l'organisation des secours à destination des travailleurs isolés mais seulement s'il est déployé dans le cadre d'une procédure simple et évaluée définissant l'organisation des secours.

La mission d'un dispositif d'alarme du travailleur isolé (DATI) est de transmettre une alarme correspondant à une situation jugée critique par un travailleur isolé vers une personne ou une structure chargée de déclencher les secours.

Le message d'alarme peut contenir des informations sur la position du travailleur isolé (coordonnées GPS, balises de passage...) facilitant l'intervention des secours.

Utilisation.

Le DATI sera demandé lors de manipulation seule dans les locaux. Dans un premier temps, il sera mis à la disposition exclusive de Francis (si d'autres utilisateurs travaillent dans les locaux, Francis sera à proximité immédiate).

La formation à son utilisation a été assurée par le commercial de RADIOCOM. Son mode d'emploi est stocké dans les bureaux de F. Coeur et J. Carcaillet.

Cet équipement sera porté sur l'ensemble de la plage horaire de travail. Son entretien et sa recharge sera assurée par F. Coeur (la nuit).

Un exercice « DATI » impliquant l'ensemble de la chaîne de contact sera réalisé chaque année. Cet exercice rappellera les gestes à suivre en cas d'incident/accident. D'autre part une incitation forte sera faite pour que l'ensemble des contacts soit SST à jour.

La chaîne de contact est la suivante :

- Julien Carcaillet (Responsable de la plateforme, AP), 0611080921
- Jean Marc Nicole (Responsable logistique/bâtiment), 0671013782
- Nathaniel Findling (AP) 0641142342

## **Communications**

-Toutes communications (congrès, colloques, publications ou pages internet) devront faire état du partenariat avec le GTC.

Dans la section "method": samples preparation was carried out at the ISTERre GeoThermoChronology platform (Grenoble, France).

Le partenaire technique sera 1/ co-auteurs si sa participation concerne la production de données et leur discussion dans le contexte scientifique ou 2/ remercié dans la section "Acknowledgments": We warmly thank [name] (GeoThermoChronology Platform, ISTERre) for technical support.

Adresse de publication: Univ. Grenoble Alpes, Univ. Savoie Mont Blanc, CNRS, IRD, IFSTTAR, ISTERre, 38000 Grenoble, France